

THABOR

Bulletin paroissial de Montendre juillet 2015

N° 09

paroisse.montendre@gmail.com Tél. 05 46 49 22 66 Presbytère : 18, Grand Rue Montendre

EDITORIAL

EDITORIAL : LA GRECE : UN CAS ISOLE ?

Au moment où nous finalisons ce numéro, la crise grecque, avec l'annonce du referendum a pris une tournure significative. Les projections sur la sortie de la Grèce de la zone euro sont désormais nuancées. Cette consultation aura-t-elle lieu ? S'agit-il d'une arme brandie par le Premier ministre Grec pour mettre à mal la machine des institutions internationales qui excellent dans l'art de faire avaler la pilule de l'austérité comme s'il n'y avait pas une autre solution. En le disant, je pense à Maslow qui estimait que, quand on n'a qu'un marteau pour outil, on trouve des clous partout... Quand l'austérité devient une panacée !

Aujourd'hui, il faut que la Grèce fasse des efforts et encore des efforts pour que ne soit pas interrompu le refinancement de sa dette. Et des voix s'élèvent pour enfoncer le clou «que la Grèce remette notre argent». Dans le même élan, certaines instances médiatiques ont prêché un discours de la discorde, traitant les Grecs d'irresponsables qui veulent faire payer leurs excès par les contribuables européens. Cependant, pouvons-nous oublier que ce refinancement repose sur des taux d'intérêt hallucinants et excessifs ! Il s'agit d'un mécanisme de suicide programmé. Avec quoi va-t-elle rembourser la dette ?

Au-delà de tout, il faut bien se dire que le cas de la Grèce est l'illustration d'un monde où on a tendance à vivre au-dessus de ses moyens et où la finance diligente tout. Ce qui se joue en Grèce est malheureusement le quotidien de beaucoup d'hommes et de femmes de notre société, qui ont fini par dévaler la dangereuse pente du surendettement excessif, parfois causé par tous ces crédits à la consommation qui sont proposés par les banques

Hier on travaillait pour produire des biens et de l'argent, aujourd'hui travailler » et dégager des bénéfices. Bonjour la spéculation.

Aristote, ce philosophe grec disait il y a plusieurs siècles: « Que plus un moyen qu'une fin, la cité est en danger ». La nôtre semble virage

P Hubert



c'est l'argent qui doit « lorsque la monnaie devient avoir résolument amorcé ce

Echos de la paroisse

L'assomption de la vierge Marie : que célébrons-nous ?

"Nous affirmons, Nous déclarons et Nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la vie céleste."

C'est par ces mots que, le 1er novembre 1950, Pie XII proclamait le dogme de l'Assomption par la constitution apostolique *Munificentissimus Deus*.

Et pourtant, quand on parcourt le Nouveau Testament, on ne retrouve nulle part les traces explicites de cette montée de la vierge au Ciel.

D'où vient cette fête qui est pourtant une des plus connues de Marie, même par ceux qui ne partagent pas notre foi. En effet, que l'on soit catholique ou pas, croyant ou non croyant, le 15 août est férié pour tout le monde, tout au moins en France.

N'allons pas imaginer que cette fête est une invention du Pape. Pie XII n'a pas institué brutalement cette fête. Comme tous les autres dogmes, l'Assomption est le fruit d'une riche et longue croyance traditionnelle. Pendant longtemps, les chrétiens ont cru que le corps de celle qui a porté au monde le fils de Dieu n'a pas pu connaître la corruption du tombeau. Cette intuition a été approfondie et mûrie par une longue tradition de théologie mariale. La proclamation de cette fête n'est donc que la confirmation d'une croyance ancrée dans les cœurs de plusieurs générations de fidèles.

Cependant, Marie reste une femme, un exemple de foi et d'abandon au Seigneur. En ce sens, elle reste pour nous un modèle. Elle nous permet de comprendre alors que la fidélité au message évangélique peut aussi être pour nous le gage de la vie éternelle.

Nous célébrerons, dans cette espérance, l'assomption le Samedi 15 août à 10h30 à Expiremont

Un conseil pastoral préparant la nouvelle année



Compte rendu du Conseil Pastoral
Mercredi 1 juillet Montendre

Nous étions 20 personnes autour du père Hubert pour faire le bilan de l'année écoulée ; et préparer l'année pastorale à venir bientôt en septembre.

Nous avons commencé notre matinée par la prière en lisant un passage de la première lettre de St. Paul aux Corinthiens au chapitre 3 : "*nous plantons, nous arrosons, nous travaillons pour le royaume de Dieu*" mais c'est Dieu qui fait pousser. Comme le disait le thème d'année que l'équipe pastorale avait choisi en début d'année : témoins actifs pour une Église visible.

La première intervention fut celle du **conseil économique** et Bernard nous a donné quelques chiffres : L'été et l'automne 2014 nous avons dépensé 25 mille euros en gros travaux pour la salle paroissiale, y compris les travaux d'insonorisation de cette même salle faits par des bénévoles en début 2015. Merci à eux. Nous sommes malgré tout en déficit sur les dépenses ordinaires et le fonctionnement normal et courant de la paroisse en dehors des travaux exceptionnels.

Les quêtes du dimanche ne rapportent que 150 Euros en moyenne par dimanche et donc ne couvrent pas les frais de secrétariat, de papiers et d'informatique pour les feuilles du dimanche et le journal paroissial : le Thabor ; et toutes les dépenses ordinaires d'une paroisse. Nous envisageons de faire une demande ponctuelle tous les premiers dimanches du mois lors de la parution du Thabor pour en couvrir les frais. Les honoraires de Messes sont tous centralisés à Jonzac au Doyenné qui reverse à chaque prêtre du secteur environ 400 euros par mois auxquels s'ajoutent 500 euros mensuel versés par le diocèse pour salaire.

Pour fleurir l'église : il y a 4 équipes qui se succèdent tous les mois afin de faire de ce lieu une église accueillante qui nous porte, par la beauté, à la prière. Il y a eu en 2014 une formation appelée « fleurir en liturgie » mais cette formation est assez chère.

Pour le Secours Catholique c'est Chantal Waymel qui a pris la parole : nous avons quelquefois l'impression de faire de l'assistantat, mais c'est vrai il y a beaucoup de besoins ; il y a particulièrement beaucoup de demandes en vêtements et en aide alimentaire. Chantal remercie tout le monde pour l'aide apportée pendant le carême avec les colis alimentaires qui ont été collectés tout au long du carême.

Pour la pastorale des jeunes: une équipe se met en place. Hélas ils sont bien peu nombreux. Marie Françoise et Audrey animent les chants pour les messes des familles (messe des jeunes) une fois par mois. Même si ce n'est qu'un petit nombre qui vient c'est déjà un bon début ; mais c'est un gros travail d'investissement pour l'avenir.

Pour la chorale, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes, il faut faire de nombreuses répétitions.

Croix Gente : il a été acheté une grande tente de réception pour accueillir un nombre de personnes plus important pour des réunions des rencontres, des rassemblements ou des repas festifs. Cette tente mesure 6 X 14 mètres.

Par ailleurs Jean-Yves et Danielle accueillent tous pèlerins ainsi que et les personnes en visite à la prison, (de Bedenac) ou en permission.

Les messes du Samedi soir sont un succès, malgré le petit nombre selon les villages. L'assemblée demande que l'on continue d'une manière régulière les 4 samedis du mois pour les villages qui en ont pris l'habitude. Les mairies avaient d'ailleurs fait des affiches pour annoncer la messe dans l'église une fois par mois.

Pour les autres villages nous sommes attentifs à les inclure dans le calendrier de l'année: 5ème samedi du mois ou les fêtes comme l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et autre

Pour l'accueil des nouveaux arrivants, nous envisageons **le vendredi 25 septembre** une soirée festive. Pour cela une équipe se retrouvera pour y réfléchir et la préparer.

Le SEM service évangélique des malades et le groupe des Funérailles se sont réunis ensemble pour réfléchir à une pastorale des malades, des personnes seules et des familles en deuil. Elles proposent deux après-midi de la convivialité: **dimanche 6 décembre 15h à JUSSAS et dimanche 7 février à 15h à CORIGNAC**



Le repas de midi fut partagé dans la joie et la bonne humeur, puis l'après-midi fut consacrée à la mise au point d'un calendrier pour l'année à venir qui paraîtra dans la plaquette annuelle.

Bruno Palluat diacre

Croix Gente un cadre d'accueil



A Croix-Gente,

Jean-Yves, Danielle et Serge sont présents dans ce centre d'accueil et de ressourcement.

Dans une de nos prochaines parutions, nous leur laisserons la parole, pour présenter leurs activités dans ce havre de paix plongé dans une splendide nature qui porte à la prière. Pour cette fois-ci, nous nous empressons de relever que, dans la mesure des places disponibles, ils peuvent héberger pour une nuit des pèlerins qui sont si nombreux à passer Montendre.

Prière de les contacter au [.05 46 04 88 79](tel:0546048879)

ET si nous en parlions

Croyant non pratiquant est-ce possible ?

«Croyant non pratiquant !» Telle est la nouvelle définition du Chrétien dans nos sociétés occidentales. Élégante formulation que l'on nous propose comme argument imparable, qui me semble-t-il cache une certaine «paresse». Est-ce vraiment possible ?

Non et pour plusieurs raisons : car ceux qui le disent sont souvent des adeptes des funérailles, des demandeurs de sacrements de l'Église. Ils sont donc pratiquants des obsèques, des mariages, des baptêmes...

Ceux qui utilisent l'expression consacrée de «croyant non pratiquant» dans leur imaginaire, résument la pratique à la participation à la messe dominicale. La pratique est bien plus que cela ! La Messe a sa place, elle est ce lieu de ressourcement spirituel, mais tout ne se joue pas et ne s'achève pas dans la participation à la messe. La foi est une affaire de tous les jours !

On a certes besoin de puiser des forces, mais ces forces doivent passer dans le quotidien. On ne sert pas Dieu à l'église si dans la rue on ne le sert pas ! Saint Jacques va plus loin et nous permet de comprendre que la vraie religion est une vie nouvelle à vivre. Elle se caractérise par un vécu au service des veuves, des orphelins, des déshérités, de ceux qui peinent et qui souffrent, de même que par la maîtrise de notre langue.(Jc 1, 19-27)

La posture du croyant non pratiquant est donc intenable et l'expression elle-même ressemble à une escroquerie sémantique ...

Hubert

Кескесэ?



pièrè de croix-gente



Nos défunts de juin 2015 :

| | | |
|--------------|------------------------|--------|
| BUSSAC FORET | Marie Madeleine MANSUY | 83 ans |
| POMMIERS | Raymond BALLEUIL | 74 ans |
| SOUSMOULINS | Maria LAIDET | 86 ans |
| ROUFFIGNAC | Lucienne LORTON | 90 ans |
| MONTENDRE | Hubert MERILLAC | 84 ans |



Annonces diverses

Départ des sœurs!

ce week-end du 4 et 5 juillet les sœurs Monique et Maïté, présentent depuis de nombreuses années à Saint-Aigulin disent au revoir sous le signe de l'action de grâce et de l'envoi en mission.

le samedi 4 juillet la messe sera célébrée à 18 h 30 à Montlieu et le dimanche à 10 h 30 à St Aigulin

Elles repartent toutes deux en Normandie dans des communautés différentes, laissant derrière elles un vide pastoral. N'oublions pas que depuis plusieurs années, les sœurs participaient de façon significative à la présence de l'Église dans cette paroisse limitrophe de notre diocèse. Nous prions pour elles, mais aussi pour cette communauté.

Messe solennelle de rentrée pastorale

En septembre, après la pause estivale, les activités reprennent: le boulot, l'école... Nous marquerons la reprise de nos activités par un week-end de rencontre et de célébration.

le vendredi 25 septembre, à Croix-Gente à partir de 18h soirée d'accueil de tous les nouveaux arrivants sur notre paroisse. Ce sera un moment pour faire connaissance autour de la présentation des activités de la paroisse et du partage d'un repas convivial. (Formule à déterminer)

Le dimanche 27 septembre à 10h30 à Montendre : Messe solennelle de rentrée pastorale avec envoi en mission . Toutes les modalités et le célébrant sont à préciser. Nous vous l'annonçons dès maintenant pour que ces dates soient notées. Soyons aussi attentifs pour en parler autour de nous, notamment aux nouveaux voisins qui s'installent.



AGENDA du mois

- ▶ Mercredi 1^o juillet 11h Conseil pastoral élargi évaluation et préparation de l'année pastorale 2015-2016
- ▶ Jeudi 2 juillet 20h30 Préparation baptême salle paroissiale
- ▶ Samedi 4 juillet 16h Mariage à Montendre Stéphane PARISSSE et Katy DELAGE
- ▶ Samedi 4 juillet 18h30 à Montlieu Messe d'action de grâce avec les sœurs Monique et Maïté
- ▶ Samedi 4 juillet 18h Messe à POMMIERS
- ▶ Dimanche 5 juillet 10h30 Messe à Montendre avec accueil au baptême de Louis, Enora Justine et Alexis
- ▶ Jeudi 9 juillet 20h30 Préparation baptême salle paroissiale
- ▶ Samedi 11 juillet 18h Messe à Chartuzac
- ▶ Dimanche 12 juillet 10h30 Messe à Montendre suivie des baptêmes d'Enora ROUDIER et Louis SOUCIN-ROUTURIER
- ▶ Samedi 18 juillet 18h Messe à Bussac Forêt
- ▶ Vendredi 24 juillet Concert : église de Bussac Forêt
- ▶ Samedi 25 juillet Messe à Rouffignac

PERMANENCES - ACCUEIL au presbytère

Mardi de 16h - à 18h - Jeudi et vendredi de 10h - à 12h

CONFESSION le jeudi matin après la messe pour ceux qui le désirent